

## SEANCE DU 20 MARS 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt mars à 20 heures, les Membres du Conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis en la maison commune sous la présidence de Mme M-France BEAUDOUIN, Maire.

### COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - COMMUNE

Sous la présidence de Mr PETIT Yves, Doyen, le compte administratif 2017 est présenté. Il est arrêté aux sommes suivantes :

Section de fonctionnement	solde créditeur	368 955.93 €
Section d'investissement	solde créditeur	27 000.53 €
Résultat global	solde créditeur	395 956.46 €

Après l'avoir étudié les Membres du Conseil adoptent à l'unanimité le compte administratif

Restes à réaliser d'investissement : Dépenses : 105 407 € Recettes : 0 €  
Il est accepté à l'unanimité des votes.

### AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2017

Affectation du résultat de fonctionnement :

excédent de fonctionnement capitalisé 1068	:	78 406.47 €
report à nouveau créditeur ligne 002	:	290 549.46 €

Mme le Maire reprend la présidence de séance

### COMMUNE - COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR

Le Compte de Gestion du Receveur n'appelant ni observation ni réserve, il est adopté à l'unanimité des votes.

### TAUX DES 4 TAXES 2018

Sur proposition de Mme le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des votes de maintenir les taux des taxes pour 2018 ce qui les fixe comme suit :

Taxe d'habitation	15.89	CFE	16.97
Foncier Bâti	18.29	Foncier non bâti	36.71

### SUBVENTIONS 2018

Sur proposition de Mme le Maire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil décident d'attribuer les subventions suivantes, qui seront inscrites au BP 2018 :

CCAS	6 000	Anciens Combattants	610	Motteville Informatique	0
Association EMC	2 000	Amicale des Maires	80	Amicale pompiers Yerville	150
ASM Tennis de table	1 050	Amicale des Aînés	690	Gincaux CLIC	100
Malta en fête	1 500	Téléthon	250		

## FISCALISATION DE LA CONTRIBUTION AUX SYNDICATS DES BASSINS VERSANTS

Sur proposition de Mme le Maire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal de Motteville décident d'accepter la fiscalisation de la contribution 2018 aux :

- Syndicat mixte des bassins versants Caux Seine
- Syndicat mixte des bassins versants de l'Austreberthe et du Saffimbec
- Syndicat mixte des bassins versants Durdent-St Valéry-Veulette

## REMISE EN ETAT DU TERRAIN DE FOOTBALL

Mme le Maire informe que l'EMC football a demandé une remise en état du terrain de football. Mr l'Adjoint aux travaux a constaté le bienfondé de la demande et présente les devis proposés par l'entreprise spécialisée Environnement Service pour un montant total de 6 897.00 € HT (8 276.40 € TTC)

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil décident à la majorité des votes (7 votes pour et 3 abstentions) :

- de faire exécuter les travaux de remise en état du terrain de football
- d'accepter le devis pour leur montant
- d'inscrire la dépense au BP 2018

## DÉPART D'UN AGENT

Mme le Maire propose d'offrir un bon d'achat pour remercier Mme Françoise THOMAS pour ses 34 années de travail au sein de la Mairie de Motteville en tant que secrétaire de Mairie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer une carte cadeau d'une valeur de 300 € chez Cultura pour le départ de cet agent.

## QUESTIONS DIVERSES

Mme le Maire informe que le SDE 76 a évalué le coût d'un enfouissement des réseaux comme suit : rue Alexis Ricordel : 44 818 € TTC

: rue de la prairie : environ 27 000 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et considérant que la commune n'a pas encore reçu d'éléments précis sur les recettes 2018, décide de surseoir à sa réponse sur ces projets.

Plus aucune question n'étant posée la séance est levée à 22h50.